

Paris Business Angels double ses investissements en 2023

Avec 4,4 millions d'euros investis en 2023, Paris Business Angels devient le réseau le plus actif parmi ceux référencés sur France Angels. Une croissance de 100% par rapport à 2022, qui fait suite à une révision des process d'investissement.

Temps de lecture : minute

14 décembre 2023

Lors de sa soirée annuelle, qui s'est tenue le 13 décembre, Paris Business Angels (PBA) a communiqué ses résultats pour l'année 2023. Le réseau généraliste qui avait investi 2,2 millions d'euros en 2022, a, cette année, investi 4,4 millions d'euros. Avec cette progression de 100%, PBA devient le premier réseau de business angels français sur les quelques 64 réseaux référencés par France Angels. L'an dernier, c'est BADGE, Les Business Angels des Grandes Écoles, qui occupait la première position du classement.

« Depuis trois ans, nous avons mené une réflexion de fond sur nos méthodes de travail et nos process. Nous avons voulu mieux nous adapter aux attentes des startups. Aujourd'hui, nous sommes capables de traiter les dossiers plus rapidement, de garantir un minimum d'investissement de 150 000 euros et d'investir via un véhicule unique », partage Elisabeth Lécuyer, Présidente de Paris Business Angels.

Paris Business Angels revoit ses process et double ses investissements

Plutôt qu'une seule équipe de permanents, ce sont aujourd'hui des

comités de sélection avec plusieurs des 192 membres de PBA qui gèrent le sourcing. « *Nous avons défini des critères précis auxquels nous nous tenons. Nous sommes ainsi plus sélectifs et les dossiers sont traités plus vite* », commente Elisabeth Lécuyer.

Lors des pitches, des intentions d'investissement sont demandées aux membres. Ainsi, si le seuil des 150 000 euros d'intentions d'investissement n'est pas atteint, PBA ne retient pas le dossier. Si les startups le souhaitent, les membres peuvent se regrouper au sein d'un SPV (special purpose vehicle), permettant ainsi de ne représenter qu'une seule ligne sur la table de capitalisation. Par ailleurs, des groupes de travail et d'experts ont été mis en place pour accompagner au mieux les startups.

« *Tout ceci crée de l'intérêt de la part des startups et permet de présenter des dossiers qui intéressent vraiment nos membres* », indique Elisabeth Lécuyer. Résultat, le ticket moyen augmente et se situait cette année autour de 300 000 euros pour les premiers tours. En 2023, dix-huit startups ont été accompagnées, dont huit en premiers tours et dix en refinancements.



À lire aussi

Un outil spécialisé dans la gestion de deal flow et de portfolio

des business angels



MADDYNEWS

La newsletter qu'il vous faut pour ne rien rater de l'actualité des startups françaises !

JE M'INSCRIS

Article écrit par Manon Triniac